

Bureau du 12 septembre 2005

Décision n° B-2005-3545

commune (s) : Meyzieu

objet : **ZI Meyzieu - Boulevard Monge, impasse Monge, rue Jean Macé, avenue de Lattre de Tassigny, avenue Docteur Schweitzer (sud) - Réseaux d'assainissement - Travaux de construction d'un collecteur d'assainissement d'eaux usées 300 et 400 mm de diamètre - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 septembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Le projet global de restructuration des réseaux d'assainissement de la ZI de Meyzieu a été approuvé par délibération n° 2003-1484 en date du 20 octobre 2003, qui prévoyait le phasage et le découpage du projet et décidait de l'individualisation en dépenses de l'autorisation de programme 0561, pour un montant total de 4 490 000 € HT, dont 1 860 000 € HT au titre de la phase 2, objet de la présente opération.

Les travaux concernent la construction d'un collecteur d'eaux usées de diamètre 300 et 400 mm, boulevard Monge, impasse Monge, rue Jean Macé, avenue de Lattre de Tassigny, avenue Docteur Schweitzer (sud) à Meyzieu. Ceux-ci s'inscrivent dans la restructuration des réseaux d'assainissement de la zone industrielle de Meyzieu et visent à améliorer le fonctionnement hydraulique de ces réseaux.

Le montant de l'opération s'élèverait à :

- montant	1 860 000 € HT
- TVA 19,60 %	364 560 €
- montant total	2 224 560 € TTC

L'opération comporterait un lot unique se décomposant comme suit :

- construction d'un collecteur d'eaux usées de diamètre 300 et 400 mm,
- remise en état définitive de la chaussée,
- essais d'étanchéité à l'air,
- essais de compactage,
- inspection vidéo,
- remise de plans de récolement,
- coordination sécurité prévention santé.

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution des travaux de construction d'un collecteur d'eaux usées de diamètre 300 et 400 mm, boulevard Monge, impasse Monge, rue Jean Macé, avenue de Lattre de Tassigny, avenue Docteur Schweitzer (sud) à Meyzieu.

Les travaux pourraient être attribués à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics ;

Vu ledit dossier de consultation des entreprises ;

DECIDE**1° - Approuve :**

- a) - le lancement de l'opération,
- b) - le dossier de consultation des entreprises.

2° - Les travaux seront attribués à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - Les travaux de réfection de chaussée, les essais techniques, les plans de récolements et la prestation du coordinateur-sécurité seront réglés sur les marchés annuels conclus par les directions de l'eau et de la voirie.

4° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2004-1898 en date du 10 mai 2004.

5° - La dépense correspondante estimée à 1 860 000 € HT sera imputée sur l'autorisation de programme n° 0561 - ZI Meyzieu réseaux d'assainissement individualisée par la délibération n° 2003-1484 en date du 20 octobre 2003 en dépenses à hauteur de 4 490 000 € HT.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,